

L'INDIVIDUALISATION: CONCEPTS CLES

Extrait des Guides « Outil d'aide au diagnostic du dispositif organisationnel et pédagogique » (2006) et « Repères et outils au service de la mise en œuvre » (2008) et des Lexiques « Individualisation » (2003) et « Modularisation » (2004) de la Région des Pays de la Loire

Comment peut-on définir la notion de parcours de formation ?

Découpage d'un module de formation en petites unités pédagogiques cohérentes avec les objectifs de formation.

Source: NORME AFNOR NF X 50-750 - Aout 2015 « Formation professionnelle – Terminologie »

La notion de **parcours standard** ou de **parcours-type** renvoie à une conception de profils-types (l'individu est défini à travers quelques caractéristiques considérées comme essentielles et suffisantes). La notion de parcours individualisés renvoie à la prise en compte de caractéristiques plus nombreuses qui induisent des réponses formation diversifiées suivant les individus ou les groupes d'individus.

Construire un parcours individualisé consiste donc à organiser et articuler, dans le temps et dans l'espace, des modalités de formation et des apprentissages qui peuvent sensiblement varier d'un apprenant à un autre.

Comment peut-on définir l'individualisation dans un organisme de formation?

L'individualisation peut s'entendre comme une réponse à un ensemble de besoins divers, différents d'un individu à un autre... Sept grandes familles de besoins (plus ou moins en fonction des organismes de formation et de leur offre de service) peuvent être identifiées :

- Acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences déterminés par le référentiel de formation : connaissances générales, connaissances et savoir-faire techniques et professionnels
- Consolidation (soutien), approfondissement
- Acquisition des connaissances fondamentales qui permettent l'acquisition des connaissances constituant le corpus des connaissances à acquérir (les pré-requis)
- Développement de connaissances plus transversales en lien avec les capacités à tirer bénéfice de tout apprentissage (les capacités cognitives : raisonnement logique, mémoire, vision dans l'espace...)
- Développement de connaissances et savoir-faire liés à la capacité à organiser son apprentissage et à développer son autonomie (méthodologie, organisation...)
- Intégration d'éléments liés à un projet personnel ou professionnel précis
- Besoins liés à la sécurité psychologique, sociale et environnementale des apprenants

L'ensemble de ces besoins peuvent bien entendu varier d'un individu à l'autre, en fonction de son parcours antérieur : scolaire, mais aussi professionnel, personnel et social.

L'individualisation est alors un des moyens permettant l'atteinte des objectifs cités ci-dessus.

Les différentes formes de l'individualisation

Nous pouvons identifier trois grandes modalités de prise en compte des spécificités des apprenants :

1. La différenciation pédagogique, c'est-à-dire la variété des activités au sein du groupe. Cette modalité consiste, sans changer la structure du groupe, à faire varier les activités pédagogiques (démarche inductive, déductive – activités de renforcement ou d'approfondissement, guidance plus ou moins importante, niveaux d'exigence modulés, ressources différenciées, etc.) et/ou les modalités (petits groupes, travail personnel...). Ainsi, sur une même plage horaire, diviser un groupe en trois sous-groupes avec des consignes différentes ou confier à chacun des participants un apprentissage à réaliser à partir d'un dossier-ressource relève de cette modalité.

La différenciation suppose que l'on travaille sur un même objectif à l'intérieur d'un groupe permanent (groupe classe ou groupe permanent de formation).

- 2. L'individualisation des situations d'apprentissage est la seconde modalité. Elle consiste à organiser pour chacun des apprenants sur certains temps de son parcours une progression pédagogique spécifique ainsi que des apprentissages en autoformation, assistée ou non. Le travail en Centre de Ressources ou en formation à distance relève de ce second cas.
 - « Mode d'organisation des acquisitions permettant de valoriser et de respecter les stratégies et les rythmes de l'individu. Elle offre la possibilité d'accéder à des ressources pédagogiques et à la médiation d'un professionnel. » Source : Lexique Individualisation Septembre 2004 Région des Pays de la Loire
- 3. **L'individualisation des parcours**, enfin est la modalité la plus délicate à cerner car elle combine souvent des éléments des deux précédentes. Quatre conditions doivent être réunies pour qu'on puisse parler de parcours individualisé :
 - L'organisation d'un positionnement pour repérer des besoins particuliers
 - La contractualisation : signature d'un contrat pédagogique
 - Une combinaison de modalités constituant le parcours proprement dit, combinaison permettant l'adaptation de la formation aux besoins d'un apprenant. Elle se traduit par un planning spécifique à une personne ou un groupe restreint de personnes
 - Une régulation du parcours matérialisé par un suivi personnalisé du parcours et des apprentissages

« Mode d'organisation de la formation visant à adapter cette dernière aux besoins de l'individu. Elle intègre le positionnement à l'entrée en formation, la combinaison de séquences ou de modules et les modalités de validation ou de certification. Elle se distingue de l'individualisation des situations d'apprentissage. » Lexique Modularisation - Octobre 2003 - Région des Pays de la Loire